

**ATTESTATION MENSUELLE DE DÉPLACEMENTS
POUR LES ENSEIGNANTS EN SERVICE PARTAGE**

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /
 Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application CHORUS-DT.
 Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.
 Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013*

FEVRIER 2017

N° OMP dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom :Corps :

COMMUNES DE DÉPLACEMENT DE L'AGENT				
Lieu	Résidence personnelle	Résidence administrative	Etab. d'exercice N°1	Etab. d'exercice N°2
N° de référence	RP	RAD	E1	E2
Commune à préciser

FEV 2017	Cadre réservé à l'agent				Cadre réservé à l'administration				Contrôle du nombre de repas à attribuer
	Itinéraire				Conforme avec CHORUS-DT		Conforme avec emploi du temps		
	ALLER		RETOUR		oui	non	oui	non	
	N° Référence	Heure	N° Référence	Heure					
1	Mer								
2	Jeu								
3	Ven								
6	Lun								
7	Mar								
8	Mer								
9	Jeu								
10	Ven								
13	Lun								
14	Mar								
15	Mer								
16	Jeu								
17	Ven								

L'agent :
 J'atteste de l'exactitude des éléments renseignés et de leur conformité avec la saisie dans CHORUS-DT
 Fait àle.....

 Signature

L'autorité académique chargée d'attester le service fait :
 Fait àle.....

 Cachet et signature